



N° BLA/94 – 10 juillet 1975

LES MUSULMANS D'EUROPE

Joseph CUOQ

On parle beaucoup des musulmans immigrés en Europe. On parle peu - à supposer que l'on connaisse leur existence - des musulmans d'Europe, qui, souvent, sont bien intégrés dans la vie culturelle, sociale et politique de leur pays respectif et y exercent les professions les plus variées. Qui se douterait en traversant une ville comme Sarajevo que la moitié des gens rencontrés appartiennent au milieu musulman ? Rien ne les distingue extérieurement de leurs compatriotes.

Ces musulmans sont environ 6.300.000. Ils sont répartis surtout dans l'Europe du Sud et du Sud-Est. En gros, ils se distribuent ainsi¹ :

- Yougoslavie	3.500.000
- Albanie	1.500.000
- Bulgarie	1.000.000
- Grèce	150.000
- Chypre	120.000
- Roumanie	30.000
Total	6.300.000

Une première distinction s'impose. Tous ne sont pas d'origine européenne. Un groupe important, surtout dans l'Europe du Sud-Est, proche de Turquie, est formé des descendants des tribus turques qui ont émigré avant le XIX^e siècle dans ces régions et s'y sont fixées. Un autre groupe, plus important, est de souche européenne, tels sont les Slaves de Bosnie, les Albanais, peut-être les Tziganes (aux origines bien incertaines) et quelques autres.

¹ Dans cette notice, il ne sera pas question des Turcs de la Turquie d'Europe (3 millions avec Constantinople). Ils appartiennent, en effet, culturellement et politiquement, à un État situé en Asie. On passera également sous silence les Tatars de Finlande (une centaine de famille) et les quelques Turcs (existent-ils encore ?) des faubourgs de Budapest.

Il aurait fallu, par contre, s'étendre longuement sur les Tatars de Crimée, qui, en 1913 (d'après *l'encyclopédie de l'Islam* 1^{er} éd. III, p. 1148) étaient estimés à 206.113 âmes. Malheureusement cette "nation" a pratiquement disparu. Accusée de "collaboration" avec l'envahisseur allemand, elle a été victime d'une des plus féroces répressions staliniennes au cours de l'hiver 1943 et du printemps 1944 ; plus de la moitié de la population a été déportée en Asie par des wagons à bestiaux : 46 % des Tatars auraient ainsi péri. Les autorités se sont ensuite efforcées d'effacer toute trace des Tatars en Crimée, y compris leurs cimetières. Bien que réhabilités officiellement le 5 septembre 1967, les déportés n'étaient pas autorisés, il y a cinq ans, à retourner dans leur pays. Nous ignorons actuellement combien il y a de Tatars en Crimée et s'ils peuvent s'y regrouper en communauté comme dans le passé. Consulter sur ce sujet *Le Monde*, 10 mai 1969, La tragédie des Tatars de Crimée, par Alexandre Warsz.

Les premiers ont gardé quelques liens avec la Turquie, au moins par la langue. En cas de difficulté, c'est en effet vers elle qu'ils se rendent pour y trouver asile, comme cela est déjà arrivé, dans un passé récent, à des musulmans de Bulgarie ou de la Macédoine yougoslave.

Les seconds sont les descendants d'ancêtres qui ont adopté l'Islam, au moment de la conquête des Ottomans ou dans les décennies qui ont suivi. Les raisons qui les ont poussés à prendre la religion de leurs vainqueurs sont variées et assez complexes. La médiocrité du niveau culturel religieux de l'époque n'explique pas tout. Il y eut surtout des raisons d'ordre économique et social. Il est possible aussi, comme on l'a souligné plus d'une fois, que l'hérésie des Bogomiles ait favorisé, dans une certaine mesure, l'acculturation du milieu religieux ambiant par l'Islam.

La note caractéristique actuelle des musulmans de ces régions est qu'ils vivent sous des régimes marxistes très variés, à l'exception de la Grèce et de Chypre. Ainsi les musulmans de Yougoslavie composent avec le communisme nationaliste de Tito ; ils sont même arrivés à former une "nationalité islamique" distincte ; par contre, ceux de Bulgarie connaissent un communisme de type stalinien ; ceux d'Albanie goûtent à un maoïsme sans révolution culturelle. Il serait intéressant de faire le point sur les comportements de ces différents groupes sociaux et nationaux de l'Islam en face de la marxisation de la société. Nous savons encore trop peu de choses en ce domaine.

YUGOSLAVIE

I. Aperçu historique².

C'est par les Turcs Osmanlis que l'Islam a pénétré en ces régions. Installés dès 1357 à Gallipoli, ils affrontaient, quelques années plus tard, les Serbes du Sud à Tchernovitz (1371) et à Kosovo (1389), bataille décisive qui leur ouvrit la voie vers la Serbie septentrionale et les conduisit aux portes du royaume bosniaque. Celui-ci, divisé, laissa les envahisseurs s'emparer de Sarajevo en 1463.

A l'ombre de l'armée et de l'administration ottomanes, les conversions se firent sans violences, tout naturellement ; l'intérêt en fut la plupart du temps le motif dominant, notamment chez les nobles (bey), qui, pour sauvegarder leurs fiefs, passèrent à l'Islam. Un autre facteur important favorable à l'islamisation fut la ressemblance des pratiques bogomiles avec l'Islam. Les Bogomiles étaient une secte chrétienne ancienne (remontant au X^e siècle), dont la doctrine s'inspirait probablement du manichéisme : leurs temples nus, leur vie communautaire, l'absence de clergé, leur culte dépouillé des orientaux plus vers l'Islam que vers les églises chrétiennes, qui étaient engagées dans la politique locale des races et, de plus, les persécutaient alors sans ménagement. Par haine des Hongrois qui les opprimaient alors en Bosnie, ils se tournèrent vers les Turcs comme vers des libérateurs. Plus tard, sous Soliman le Magnifique, à partir de 1528, ils abandonnèrent le rite bogomile, en complète décadence d'ailleurs, et adoptèrent l'Islam.

Islam et Christianisme furent ainsi appelés à cohabiter sur une même terre, non sans heurts souvent mais aussi, quelquefois, avec une tolérance politique qui n'est pas sans rappeler celle, à la même époque, des catholiques et des protestants en Allemagne du Sud. Un seul exemple : un chrétien islamisé devenu ministre de la Sublime Porte, Mehmed Pasha Sokolovic, rétablit en 1557 la patriarcat serbe à Pec et y installa son propre frère Macarie !

Cependant l'Église serbe, notamment au nord de la Save, en Serbie du Nord, se montra très ferme devant la progression de l'Islam, malgré l'occupation des janissaires. C'est vers elle que se réfugièrent les chrétiens du Sud ou de Bosnie pour ne pas apostasier la foi de leurs ancêtres.

L'échec des Turcs devant Vienne en 1683 marqua le point d'arrêt de leurs progrès. A partir de cette date, s'amorça partout un recul progressif et général jusqu'en 1923, peut-on dire. Les musulmans se replièrent alors de Croatie, de Hongrie, de Dalmatie (cette dernière fut reconquise par les Vénitiens en 1684) vers la Bosnie-Herzégovine.

² Consulter Strika Vincenzo, La comunità religiosa islamica della Jugoslavia, *Oriente Moderno*. 1967, pp. 1-18 ; bibliographie en serbo-croate, pp. 1-2. Cette notice doit beaucoup à cet article de première main et très complet.

Vers la fin du XVIII^e siècle, un phénomène nouveau apparaît : chez les musulmans de Bosnie, qui sont des Slaves et non des Turcs, commença à se manifester, ainsi que chez les Serbes, un certain nationalisme. Des révoltes explosèrent : 1838 (Kosovo), 1850, 1875. Les Turcs réprimèrent leurs coreligionnaires durement. Le traité de Berlin (1878) fit occuper la Bosnie et la Serbie du Sud par les Autrichiens. Sur eux se reporta alors l'hostilité des Bosniaques musulmans qui, à la guerre de 1914, prirent, à l'exception des grands propriétaires, le parti des Serbes contre les puissances germaniques.

La Serbie du Nord a connu sous l'occupation turque une certaine autonomie (interdiction aux janissaires, sous Sélim III, de s'installer en Serbie). Cependant dès 1804, se manifesta la résistance aux Turcs ; elle fut écrasée en 1814 mais repris l'année suivante avec Miloš Obrenović, aidé des Russes. Le traité de Berlin accorda finalement l'indépendance, avec reconnaissance de l'égalité des droits pour tous les citoyens.

Le Monténégro, gouverné par ses "vladike" (princes-évêques), resta un îlot de résistance imprenable par les Turcs, grâce à l'assistance des Vénitiens et, plus tard, à celle des Russes. Indépendant en 1878, il combattit les musulmans. Après la guerre balkanique de 1912, il occupa une faible partie de la Serbie du Sud (Novi Pazar, la Metohija), peuplée de musulmans, dont certains (des Turcs) quittèrent alors le pays pour la Turquie.

II. Les populations.

Ce rapide aperçu laisse apparaître l'extrême complexité de la marqueterie ethnique et religieuse de l'ensemble yougoslave. C'est une gageure que d'avoir pu regrouper sous le nom de Yougoslavie ces peuples au passé historique, culturel et religieux si divers et si chargé de tensions. Aussi la Constitution actuelle (1953) est-elle très décentralisée et accorde-t-elle de larges pouvoirs aux deux régions autonomes (Kosovo et Vojvodine) et aux six républiques fédérées (Serbie, Croatie, Slovénie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine, Monténégro)³. Ces républiques sont faites d'une multitude de "nationalités". Ainsi en Croatie, sur un total de plus de quatre millions d'habitants on compte 625.000 Serbes ; la Macédoine a de très fortes minorités albanaises (180.000 individus) et turques (130.000). La Bosnie-Herzégovine se partage ainsi : Musulmans 41 %, Serbes (orthodoxes) 39 %, Croates (catholiques) 20 %. Sarajevo, la capitale bosniaque, comprend : Musulmans 50 %, Serbes 38 %, Croates 12 %. La Serbie bat le record de la diversité ; si l'on descend jusqu'au dernier détail, on peut y dénombrer 26 groupes ethniques. Seul le montagneux Monténégro, et, dans une certaine mesure, la Slovénie maintiennent une certaine homogénéité ethnique.

C'est dans ce cadre humain extrêmement complexe qu'il faut situer les communautés musulmanes de Yougoslavie, dans lesquelles on retrouve les divisions et les tensions qui forment le tissu de l'histoire de cette région.

Officiellement, le nombre des "nations" est ramené à six : Serbes, Croates, Macédoniens, Monténégrins, Slovènes, auxquelles il faut ajouter le groupe ethnique musulman de Bosnie pour ces dernières années. Si ce groupe est reconnu comme une "nationalité", il ne forme pas cependant une république. Il peut sembler étrange qu'une nationalité soit établie, en pays marxiste, à partir de l'appartenance religieuse. En fait, du point de vue marxiste, cette nationalité est fondée sur le particularisme socio-culturel suscité, au cours de l'histoire, par l'Islam : cette observation permet de distinguer, au sein de la communauté islamique de Yougoslavie, un Islam sécularisé, reconnu par l'État, de l'Islam religieux qui est relégué à la vie privée du citoyen. Il y a là un phénomène de sécularisation de la religion particulièrement remarquable pour l'Islam. Il deviendrait ainsi théoriquement possible, dans cette perspective, d'être à la fois musulman et athée marxiste. Reste à savoir si cette hypothèse correspond à la réalité des choses.

Répartition de la population suivant les confessions.

Le recensement de 1931 est le dernier à présenter la répartition par confession religieuse. Les pourcentages ne diffèrent guère de ceux qui peuvent être tirés des estimations postérieures, ainsi qu'en rend compte le tableau suivant :

³ D'après le recensement de 1974 on compte 21.120.000 habitants ainsi répartis : Bosnie-Herzégovine : 3.912.000 ; Slovénie : 1.761.000 ; Macédoine : 1.738.000 ; Monténégro : 549.000 ; Croatie : 4.479.000 ; Serbie : 8.687.000 dont 975.000 pour la Région de Voïvodine et 353.000 pour celle de Kosovo.

	Recensement 1931		Service d'information ⁴	
	Orthodoxes	6.785.501	48, 7 %	7.008.000
Catholiques	5.217.846	37, 4 %	5.256.000	36, 00 %
Protestants	299.321	2, 1 %	147.000	1, 01 %
Musulmans	1.561.166	11, 2 %	2.083.000	14, 00 %
Juifs	-	-	1.898	-

III. Situation ethnique et démographique de la communauté islamique.

Les musulmans se partagent en deux grands groupes ethniques.

1. Les slaves ou serbo-croates. Ils représentent les deux tiers des musulmans de Yougoslavie. Leur plus forte concentration est à Sarajevo, dans le nord-ouest de la Bosnie, à Novi Pazar et dans la Serbie du Sud (Tetovo, Prizzen, Stip).
2. Les turco-albanais. Des musulmans de race turque occupent la rive Est du Vardas en aval de Skopje (l'Uskil des Turcs). Les Albanais occupent la plaine de Metohija depuis la fin du XVII^e siècle ; on en trouve encore à Kosovo (2/3 de la population), à l'ouest et au sud de la Macédoine (Bitola ou Monastir), à Leskovac.

A ces deux groupes musulmans, il faut ajouter les Tziganes (région de Niš et Leskovac), qui, aux dires de Massignon (Annuaire 1955), seraient 50.000 (la Bulgarie voisine en avait plus de 157.000 en 1937).

On signalait, en 1939, un groupe de 10.000 crypto-catholique d'origine albanaise dans la région de Skopje. Existents-ils encore ?⁵.

D'après *Stonovnistvo i domocinstva osnovne strukture prema popisu 1961* (Beograd 1962), cité par V. Strika, *Oriente Moderno* 1967, p. 23, n. 1, les musulmans se répartissent ainsi en 1961⁶.

	Musulmans slaves	Musulmans albanais	Musulmans turcs	Total par région
Bosnie-Herzégovine	842.248	3.642	1.812	847.702
Serbie	93.461	699.799	44.434	837.694
Macédoine	3.002	183.108	131.481	317.591 ⁷
Monténégro	30.665	25.803	2.392	58.860
Croatie	3.113	2.126	2.710	7.949
Slovénie	465	282	135	882
Totaux	972.954	914.760	182.964	2.070.678

⁴ D'après une note du service d'information : Les musulmans et la communauté confessionnelle de l'Islam en R. P. F. Y., Annales 1959, p. 695.

⁵ Dans la région de Skopje, on rencontre encore des Sephardim, descendants d'immigrés venus d'Espagne au XV^e siècle.

⁶ Il est intéressant de comparer ces chiffres avec ceux d'avant 1939 où pour un total de 1.600.000 musulmans, on en avait 600.000 en Serbie, 800.000 en Bosnie, 150.000 en Macédoine, 125.000 au Monténégro. En 1953, on estimait que 75 % des musulmans vivaient à la campagne.

⁷ Faut-il tenir compte, dans l'appréciation dans ce chiffre, des 183.000 musulmans de nationalité turque, qui ont été recensés dans la Macédoine du Sud lors du recensement de 1968 ?

Il faut ajouter à ce total, nous semble-t-il, un groupe important de musulmans d'environ 320.000 qui refusent de faire partie du "groupe ethnique musulman" (important en Bosnie) et qui ne veulent être intégrés ni parmi les Serbes ni parmi les Bosniaques. Ils sont dits citoyens de "nationalité incertaine".

Si l'on peut risquer un total général, on peut estimer le nombre des musulmans en Yougoslavie à 3.500.000 personnes sur un total de 21.120.000 habitants (en 1974) soit 16,6 % de la population.

IV. Situation juridique.

Le régime communiste instauré après-guerre a établi en 1946 une constitution provisoire prévoyant la liberté de conscience et la séparation du culte et de l'État. L'article 46 de la nouvelle constitution de 1963 a repris ces dispositions dans les termes suivants :

Art. 46 : "La profession de la foi est libre et affaire privée. Les communautés religieuses sont séparées de l'État et sont libres dans l'exercice du culte. Les communautés peuvent fonder des écoles religieuses pour la formation des prêtres. Est anticonstitutionnel l'usage de la religion et des activités religieuses pour des fins politiques. La communauté sociale peut aider matériellement les communautés religieuses et celles-ci peuvent, dans les limites établies par la foi fédérale, posséder des biens immobiliers".

Statut de la communauté religieuse islamique de la République Fédérative Populaire de Yougoslavie.

Le premier statut de la communauté islamique a été publié le 30 janvier 1930 et amendé le 28 février et le 25 mars 1936 (cf. *Oriente Moderno* 1942, pp. 44-54 et 95-108). L'Assemblée Suprême des Vaqf (Awqâf) publia un nouveau texte le 26 août 1947 ; ce texte fut amendé le 16 janvier 1949, le 12 juin 1950 et le 4 décembre 1955.

En 1959, un nouveau texte fut publié et approuvé par l'Assemblée Suprême des Vaqf le 13 juillet 1959. On en trouvera la traduction italienne à partir du serbo-croate dans *Oriente Moderno*, 1963, pp. 662-674. En voici les principaux articles.

Les 13 premiers articles définissent l'unité et les fins de la communauté islamique dans le cadre de la Constitution Yougoslave. Les articles 14-16 traitent des biens Vaqf. L'article 17 et les suivants établissent quels sont les organes d'administration de la communauté.

A. Organisation de la communauté.

Les organes de la communauté sont les suivants (art. 17) :

- (n° 1) Le comité de la Dzemat (dzematski odbor),
- (n° 2) La Commission de la Communauté religieuse islamique (7 à 15 membres),
- (n° 3) L'Assemblée de la Communauté religieuse islamique,
- (n° 4) L'Autorité de la Communauté religieuse islamique,
- (n° 5) L'Assemblée suprême de la Communauté religieuse islamique dans la F. N. R. J. ,
- (n° 6) La suprême Autorité islamique dans la F. N. R. J. ,
- (n° 7) Les Ra'îs al-'Ulamâ'.

La cellule de base est la dzemat dont l'étendue et l'importance numérique sont à établir suivant les indications de l'assemblée compétente (art. 18) fixées habituellement au regroupement de 250 familles. Cette dzemat est présidée par un hoja ou imam, qui est assisté d'un comité (odbor). Ce comité gère les biens de la communauté. La dzemat est subordonnée aux organismes supérieurs et participe ainsi par leur intermédiaire à toute la vie de la communauté.

La Commission de la Communauté (supra n° 2) qui contrôlait les dzemat de tout un district, a été supprimée par la constitution de 1963 et ses pouvoirs ont été dévolus au Comité local des dzemat ; l'Assemblée de la Communauté religieuse islamique (supra n° 3) recouvre tous les districts d'une République. Il y a pour toute la F. N. R. J. quatre assemblées :

- Bosnie-Herzégovine (siège à Sarajevo), 30 membres. (Elle a juridiction sur les deux Républiques voisines de Croatie et de Slovénie),
- Serbie (siège à Pristina), 29 membres,

- Macédoine (siège à Skopje), 20 membres,
- Monténégro (siège à Titograd), 16 membres.

L'Autorité de la Communauté religieuse islamique (n° 4) est l'organe exécutif de l'Assemblée régionale. Au-dessus de toutes ces Assemblées, il y a l'Assemblée Suprême de la Communauté religieuse (n° 5) en F. N. R. J., composée de 35 membres ainsi répartis : 13 pour la Bosnie-Herzégovine, 12 pour la Serbie, 7 pour la Macédoine, 3 pour le Monténégro (art. 26). L'organe exécutif est la Suprême Autorité islamique (n° 6), composée du Ra'ïs al-'Ulamâ', des présidents de l'Autorité de la communauté (régionale, n° 4 supra) et de 6 membres élus (art. 29).

Le Ra'ïs al-'Ulamâ'(n° 7) est élu par un collège électoral spécial dont font partie les membres de l'Assemblée (n° 5), les chefs des Autorités de la communauté (régionale n° 4 supra) et les chefs des écoles religieuses (art. 33).

Le Ra'ïs al-'Ulamâ' est actuellement Hâjji Sulaymân ef. Kemûra. Il exerce ses fonctions depuis 1957. Né en 1900, il a étudié à la Madrasa Gazi, dont il fut directeur en 1949, et à l'école Supérieure de Sharî'a, à Sarajevo.

Enfin il est à noter qu'une "Commission fédérale pour les questions religieuses", reliée directement au Conseil Exécutif fédéral, est chargée des rapports entre les confessions religieuses et l'Etat. Chaque République a une Commission semblable pour les relations avec les cultes de son territoire.

B. Les biens vaqf ⁸.

Le Gouvernement a saisi, après 1946, tous les biens de mainmorte, chrétiens ou musulmans. Cette mesure plongea en un total désarroi la communauté islamique, dont les biens vaqf constituaient un apport essentiel au maintien du culte. L'administration de ces biens après la guerre fut des plus confuses : expropriations de l'Etat, réforme agraire, désorganisation des Dzemats en furent, en grande partie, la cause. Leur rendement (22 millions de dinars en 1955) ne peut suffire à l'entretien du culte. De 1945 à 1955, l'Etat a dû intervenir par une subvention annuelle d'environ 5 millions de dinars (Glasnik, 1955, n° 5-7, p. 220).

Aussi, la situation économique des communautés musulmanes n'est-elle guère brillante en Bosnie-Herzégovine, où, en 1957, subsistaient seulement 1657 biens vaqf. En Serbie, la situation est meilleure ; les Comités populaires se sont montrés plus larges, laissant au personnel du culte musulman jusqu'à 80 % des revenus au lieu des 10 % prévus par la loi.

Une nouvelle forme de vaqf a fait son apparition : le dépôt bancaire. Les fidèles peuvent constituer ainsi un dépôt d'argent dont les intérêts sont à verser à la Communauté. L'autorité suprême islamique peut, en cas de nécessité, disposer de ce capital pour des raisons graves (Glasnik, 1960, p. 87).

Le Gouvernement a accepté, ces dernières années, d'assurer 80 % du budget de la Communauté, ce qui a permis d'éviter un désastre économique. Mais cette subvention est loin de compenser les pertes subies depuis 1945.

Activité culturelle et religieuse.

Les institutions d'enseignement de tous niveaux étaient, avant 1939, assez florissantes, depuis les modestes mekteb, écoles coraniques de villages ou de quartiers, jusqu'aux instituts supérieurs⁹. L'athéisme du gouvernement, d'une part, et la perte d'une grande partie des biens vaqf d'autre part,

⁸ Strika Vincenzo, *Oriente Moderno*, 1967, pp. 28-32.

⁹ Avant 1939, il y avait à Sarajevo l'Ecole Supérieure islamique de la Sharî'a et les trois instituts musulmans du second degré de la Sharî'a. D'autres instituts existaient à Mostar, Banjaluka, Bihac, Travnik et Tuzla. Il y avait aussi de nombreuses associations culturelles qui avaient leur siège à Sarajevo : la plus importante, qui existait depuis 1923, était Orodna Vizdamijd ; elle avait fondé cinq collèges à Sarajevo, Mostar, Banjaluka, Tuzla et Zagreb ; elle éditait un almanach ou vade-mecum de la vie musulmane. Les 'Ulamâ' avaient une association al-Hidayat (= La voie droite). Cf. Les musulmans de l'Etat Croate, *en Terre d'Islam*, 1944, pp. 211-216.

ont provoqué la ruine de l'enseignement traditionnel. La Faculté de théologie musulmane, supprimée en 1945, a été transformée en musée. Il ne subsiste plus que deux écoles supérieures : l'une, très ancienne, la madrasa supérieure de Sarajevo Gazi Husrew Beg (entre 250 et 300 inscrits suivant les années ; durée des études 5 ans ; refuse un tiers des demandes chaque année) et la madrasa de Pristina, de moindre valeur, ouverte en 1951 (plus de 100 inscrits). Les écoles coraniques sont en régression : 312 pour 2.500 élèves en Bosnie-Herzégovine, en 1950. A l'étranger, on compte (non officiellement) 150 étudiants musulmans (1971) dont : 5 à al-Azhar, 30 à Baghdad, 2 au Kuwait, 2 en Arabie Saoudite, quelques-uns au Pakistan et en Inde. Le plus grand nombre serait en Libye, à l'Université d'el-Obeid. Les étudiants musulmans d'ethnie albanaise vont en Turquie, en conformité, en cela, avec un mouvement assez répandu en milieu albanais, où beaucoup cherchent à obtenir la nationalité turque¹⁰.

Les teke (monastères de derviches) sont partout en régression¹¹. Par contre, de nouvelles mosquées sont entreprises un peu partout : en Serbie, 22 mosquées nouvelles ont été ouvertes entre 1945 et 1962 ; en Bosnie-Herzégovine, le chiffre est passé de 1.000 environ en 1950 à 1.210 en 1962, dont près de 900 sont ouvertes ; en Macédoine il y en avait, en 1962, 575 dont 151 fermées.

Les édifices religieux ont beaucoup souffert de la guerre et de la révolution¹². Si l'on trouve partout des mosquées fermées, souvent pour des raisons de vétusté, un grand nombre restent ouvertes au culte. Entre 20 et 30 mosquées sont construites chaque année. Quelques-unes (à Gornji Vakuf, à Visiko) sont édifiées en style moderne. Des édifices anciens sont également restaurés.

Plus grave est la diminution des préposés au culte : hoja, imâm, khâtib, 'Ulamâ', etc. En 1952, on estimait leur nombre à 2.100, soit un ministre du culte pour 900-1.000 fidèles, deux fois plus que pour les deux cultes chrétiens. Il semble toutefois que la relève soit plus déficiente que dans les Églises chrétiennes.

V. Pratiques religieuses.

D'une façon générale, le monde des pratiquants est resté assez traditionaliste. Un signe : l'usage du voile n'a disparu qu'après la guerre ; il est interdit depuis 1946. La communauté est restée repliée sur elle-même, au moins chez les plus âgés.

Dans ces conditions, il est difficile d'évaluer la pratique musulmane. Le petit nombre de fidèles dans les mosquées ne prouve pas la désaffection de la prière, qui peut toujours être accomplie dans le privé, où ne pénètrent ni le regard inquisiteur du parti ni le carnet du sociologue.

La pratique du pèlerinage ne peut guère être prise comme une marque de ferveur religieuse. On y verrait plutôt ici un indice de liberté religieuse et le signe d'une certaine aisance. Si les chiffres sont exacts, ils sont proprement étonnants puisqu'on aurait dénombré 2.211 pèlerins en 1971 et 2.734 en 1972, 2.077 en 1973 et 1.845 en 1974.

¹⁰ Le Gouvernement fédéral s'est montré plus libéral que les régimes précédents pour l'enseignement du turc. C'est ainsi qu'en 1958 la Serbie et la Macédoine disposaient dans ce but de 130 écoles et les "Albanais" de 780 écoles élémentaires et de 41 écoles moyennes (cf. Strika, 1967, p. 24 en note).

¹¹ Elles n'ont jamais été bien prospères en Bosnie, où en 1950 on ne comptait que six teke, dont trois à Sarajevo. En Serbie, on en dénombrait 45 en 1955 et 11 en 1962 en Macédoine. Leur nombre est en continuelle décroissance. Cf. Strika, 1967, pp. 37-38.

¹² Une statistique en 1952 donnait 1.850 mosquées pour toute la Fédération.

D'après une statistique publiée par Georges Castellan (Annales 1959, p. 696) le pourcentage d'habitants à se déclarer croyants s'établirait ainsi par province.

	Population urbaine	Population rurale	Total moyenne
Serbie	70,9	89,7	84,6
Croatie	77,9	89,8	85,5
Slovénie	80,0	91,2	88,4
Bosnie-Herzégovine	80,3	94,2	90,7
Macédoine	74,0	96,6	90,2
Monténégro	69,5	84,8	81,2
Fédération	75	90,0	86,4

L'intérêt de cette statistique (établie par qui ? Comment ? et sur quelle base ?) est dans la comparaison d'une province à l'autre. Il apparaît toutefois difficile d'en tirer d'autre conclusion que celle-ci : 13,6 % (soit 2.400.000 habitants) de la population totale déclare n'avoir plus de lien idéologique avec une confession et relever de l'idéologie marxiste. Combien d'individus d'origine musulmane sont à classer parmi ces derniers ? Il est impossible de l'apprécier.

Les musulmans, comme les chrétiens, sont soumis à une politique laïcisante très forte. Voici quelques faits :

L'État ne reconnaît aucune fête religieuse. Noël n'est pas chômé officiellement. Les fêtes musulmanes prévues par un règlement de la communauté musulmane, en 1962, sont au nombre de onze : Les trois premiers jours de Ramadan, les deux 'Id, le mawlid, le premier jour de l'an hégirien et les "quatre nuits de regaïb"¹³, à savoir du mi'râdj, de la révélation prophétique (berat geces) et du qadar (c'est-à-dire des 26^e et 27^e nuits de Ramadan).

Autre fait plus lourd de conséquences : l'État ne reconnaît aucun culte ; les tribunaux canoniques sont supprimés ; le mariage, comme le divorce, relève uniquement du droit civil ; l'enseignement religieux est interdit dans les écoles ; il est relégué dans les locaux confessionnels et est soumis à certaines règles ; les biens de mainmorte sont limités, comme dans le droit commun, à 10 hectares (15 hectares dans les terrains pauvres) par personne (loi du 27 mai 1953). Bref, la communauté, amoindrie dans sa compétence et ses moyens, est réduite à un état précaire.

Un des effets de cette situation est le nivellement de la population sur un nouveau mode de vie, plus indépendant par rapport aux origines ethniques et confessionnelles. On pourrait apprécier ce phénomène en menant une enquête sur les mariages. Déjà l'on constate que les mariages entre catholiques et orthodoxes ont augmenté. De nombreux musulmans se plaignent aussi des mariages mixtes, surtout si une musulmane épouse un non-musulman. Mais on n'a aucune appréciation chiffrée sur ce phénomène nouveau.

Autre constatation, signe d'une réaction laïque : les prénoms "arabes" ont tendance à disparaître chez les musulmans yougoslaves, mais non chez ceux d'origine albanaise ou turque. Ce phénomène est signe d'une certaine conscience nationale chez les musulmans d'origine slave, à qui la religion avait fait perdre le souvenir de leur appartenance à l'ethnie croate ou serbe.

Sans doute ce mouvement de laïcisation affaiblit l'Islam qui ne peut s'épanouir que dans une société sacrale mais il ne l'étouffe pas. Le danger pour l'Islam n'est pas dans cette persécution sans douleur, mais dans l'affaïssement de son niveau culturel dans une Yougoslavie, qui est bien décidée à sacrifier une culture confessionnelle dépassée, au monde moderne et technique.

Publications islamiques¹⁴.

- *Glasnik Vrhovnog Islamskog Starkisinstva*, publié sous la direction de la Suprême Autorité islamique, depuis 1950 à Sarajevo. Trimestriel : tirage : 5500.

¹³ Regaïb, pluriel d'un mot arabe signifiant don, cadeau.

¹⁴ Cf. Strika, 1967, p. 36, n. 4, les nombreux journaux en diverses langues existant avant 1914.

- *Kalendar udruzenja svestenika*, publié par l'Association de fonctionnaires religieux. Trimestriel.
- *Taqwim* (calendrier). 15.000 exemplaires.
- *Preporod* (Renaissance).
- *Birlik* (Unité), turc, édité à Skopje.
- *Yeni Kadin* (Femme nouvelle), turc, édité à Skopje.
- *Sahih ul-Bukhari* (hadith) : 1^{er} tome traduit par Hasan Skapur, 1974.
- *Klasicna Kultura Islama*, 1973 (Collection d'écrits islamologiques d'auteurs occidentaux).
- *Novi Ilmihal* (une sorte de catéchisme islamique), Sarajevo 1972.
- *Coran*, traduction croate, 1^{ère} éd. 1936. Nouvelle éd. 1969 (40.000 exemplaires)¹⁵.

ALBANIE

L'Albanie a à peu près la superficie de la Belgique, soit 28.500 km², mais seulement 2 millions d'habitants, ce qui représente une densité relativement élevée (72 % au km²) pour un pays en grande partie montagneux. C'est au Moyen-Age, sous Charles 1^{er} d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, que l'ancienne Illyrie a pris le nom d'Albanum (1271). Pendant 25 ans, elle résista victorieusement à l'avancée des Ottomans, grâce à la ténacité de son héros national Skanderberg (1443-1458). Après la mort de ce dernier, les Albanais composèrent avec les Turcs et un grand nombre d'entre eux passa à l'Islam. Beaucoup d'Albanais chrétiens ou musulmans devinrent janissaires dans l'armée turque.

Avec la désintégration de l'empire ottoman, l'Albanie recouvra peu à peu son autonomie, puis son indépendance, qui devint totale en 1912. Après la guerre, elle devint une monarchie avec le roi Zog 1^{er} (1928). Occupée par l'Italie en avril 1939, elle s'en libéra grâce à la résistance massive de sa population à l'occupant (80.000 résistants pour 1.800.000 habitants)¹⁶.

En 1946, elle devint une République Populaire, sous la direction d'Enver Hoxha, secrétaire général du Parti communiste albanais, (Enver Hoxha est un ancien élève et professeur du lycée français de Korça). Le régime actuel, déjà en désaccord avec son voisin, la Yougoslavie, depuis 1946, a rompu avec l'URSS, quelques années plus tard, en 1961, moins pour des raisons économiques et politiques que culturelles et idéologiques : du coup, l'Albanie s'est liée avec la Chine communiste, dont les méthodes de développement lui apparaissent plus adaptées à son niveau social et culturel. Elle a pu ainsi entreprendre une collectivisation des terres qui s'est achevée après plusieurs années d'efforts, vers 1967.

Situation religieuse.

La Constitution a réglementé les rapports de la religion soit avec l'État, soit avec les individus. Voici les textes essentiels :

Art. 18 - Il est garanti à tous les ressortissants la liberté de conscience et de religion.

L'Église est séparée de l'État.

Les communautés religieuses sont libres dans les questions ayant trait à leur confession ainsi qu'à son exercice et à sa pratique intérieure.

Il est interdit d'abuser de la religion et de l'Église à des fins politiques.

Les organisations politiques, fondées sur la religion, sont interdites.

L'État peut aider matériellement les communautés religieuses.

Art. 19 - Après le mariage civil, les ressortissants sont libres de célébrer le mariage religieux, suivant les règles de leur confession.

Art. 31 - Des écoles privées ne peuvent être ouvertes qu'en vertu d'une loi. Leur activité est soumise au contrôle de l'État. L'école est séparée de l'Église.

¹⁵ Depuis, malgré des critiques de forme venant de milieux religieux opposés à cette traduction, il y a eu une nouvelle édition.

¹⁶ Plus de 1.500.000 Albanais se trouvent à l'étranger, dont 800.000 à 900.000 en Yougoslavie, plusieurs milliers en Italie du Sud, en Grèce, en France et aux U. S. A.

Art. 39 - Dans la République populaire d'Albanie, les minorités nationales jouissent de tous les droits de protection, de leur développement culturel et de "l'usage libre de leur langue".

Tels sont les textes. Dans leur application, les mesures vexatoires locales ne manquent pas et entretiennent un climat de pression sociale peu favorable à la liberté religieuse. Mais plus graves sont les mesures antireligieuses gouvernementales. Ainsi, tous les édifices du culte sont clos, mosquées comme églises, même aux touristes. En 1967, ont été fermés ou transformés en "centres culturels" 2.169 églises, mosquées ou monastères dans le cadre de la révolution culturelle¹⁷.

La communauté musulmane.

Les musulmans constituent le groupe le plus important numériquement ; 70 % de la population pour 20 % aux orthodoxes et 10 % aux catholiques (ceux-ci sont surtout dans les montagnes du Nord et à Scutari).

La confrérie turque des Baktâshî, d'inspiration shi'ite, s'était considérablement développée autrefois parmi eux, surtout parmi les janissaires. Il est possible que certaines pratiques de cette confrérie, apparentées à des rites chrétiens, aient favorisé sa diffusion parmi les musulmans qui avaient été récemment convertis et qui étaient encore imprégnés de culture chrétienne.

Avant 1929, le chef des Sunnites était le Grand Mufti de Tirana, assisté par un Suprême Conseil de la Sharî'a de cinq membres dont la principale activité concernait la gestion des biens waqf (awqâf)

En date du 22 décembre 1945, le journal officiel a publié un nouveau Statut de la Communauté Musulmane d'Albanie, par lequel sont fixées les attributions des différents organes de la communauté, qui sont les suivants :

1. Le conseil général qui est l'autorité supérieure ; il est présidé par le Président de la Communauté Musulmane, élu par le conseil général. Ce conseil se situe au niveau national. Il se réunit une fois par an. Il est composé des quatre chefs-muftis et d'un représentant délégué de chaque préfecture. Il a pour mission d'élire les chefs-muftis, les Directeurs de la Madrasa et de veiller à l'administration de la Communauté.
2. Le conseil ordinaire qui se compose du chef-mufti et de deux laïques de la communauté régionale, se situe au niveau de la zone de leur ressort.
3. Le chef de l'administration financière et ecclésiastique : il dépend du conseil ordinaire, dont il est l'exécutant.
4. Les chefs-muftis (4 au total, un par zone à savoir : Tirana, Scutari, Korça et Gjirokastër) et les muftis (un par préfecture, soit 10 au total) ont pour devoir d'exécuter les ordres émanant du conseil général et du conseil ordinaire. L'article 27 prévoit "qu'ils doivent contribuer à l'éveil du sentiment national, conseiller aux musulmans de se conformer aux principes de la civilisation moderne et de la fraternité des peuples en leur expliquant que la religion ordonne l'adoption des idées de la civilisation progressive".

Le chapitre X prévoit plusieurs articles pour l'organisation d'une madrasa d'"études moyennes et supérieures" à Tirana.

Les Baktâshî ont reçu un statut d'indépendance. Leur chef est : Ahmet Myftar Dede. La communauté est divisée en six zones : Krujë, Korça, Gjirokastër, Prishkë, Vlorë, Elbasan. Ils ont quatre monastères (teke) : Tirana, Akcahisar, Berut, Tomur. Le centre spirituel des Baktâshî d'Albanie est situé non loin de Krujë.

Il existe des confréries de moindre diffusion comme la Qâdiriyya, la Khalwatiyya.

¹⁷ Notes et Documents, *Documentation française* n° 3555-3556, p. 54. En 1927, on comptait (d'après Shqipria më, 1927, p. CXLVII) 1.127 mosquées, 260 teke, 844 églises et 79 monastères orthodoxes, 147 églises catholiques dont 124 dans la préfecture de Scutari.

GRECE

Bien avant la chute de Constantinople (1453), les Turcs avaient pénétré en Grèce : en Thrace (1360), Thessalonique (1387), Morée (1446). Athènes tomba en 1456, mais ce n'est qu'au siècle suivant que les îles les plus importantes furent conquises : Rhodes en 1522, Chypres en 1571, Crête en 1669 et Tenos en 1715. Du XV^e au XIX^e siècle, il y eut en Grèce de nombreux soulèvements. Finalement, en 1830, l'indépendance fut proclamée. Mais ce n'est que petit à petit que les Grecs purent recouvrer toutes leurs terres : le Dodécanèse et l'île de Rhodes ne leur furent restitués par l'Italie qu'en 1946.

Population musulmane.

La population musulmane s'est considérablement modifiée après l'échange des populations prévu et organisé par la convention de Lausanne (en 1923). Alors, 380.245 Turcs quittèrent la Grèce pour la Turquie ou la Bulgarie ; cette dernière en absorba 100.000.

En 1927 la population musulmane était moins de 180.000. Le recensement de 1951 estimait le nombre des musulmans à 1,4 % de la population totale (7.560.000), soit environ un total de 120.000 âmes. Ils étaient ainsi répartis :

- 92 219 Turcs, en Thrace occidentale ; centre à Komotini, à 23 km de la Bulgarie,
- 18.671 Pomaks, dans les monts du Rhodope (à cheval sur la Grèce et la Bulgarie) ; centre en Grèce à Ekhinos à 13 km de la frontière bulgare,
- 7.585 à Rhodes (enquête en 1939),
- 3.500 à Chos (enquête en 1927),
- Quelques milliers sur la frontière gréco-albanaise.

Les musulmans relèvent des deux muftis : l'un situé à Komotini, en Thrace (ville de 30.000 habitants, siège également d'une éparchie) et l'autre à Rhodes. Les Pomaks, minorité du Rhodope, qui descendent des paysans chrétiens convertis à l'Islam au XIV^e et XV^e siècles ne jouissent pas, à l'encontre de leurs coreligionnaires d'origine turque d'un statut spécial. Le nombre des mosquées était estimé à environ 300, en 1940.

CHYPRE

Située entre l'empire des Byzantins et celui des Arabes, l'île de Chypre a été exposée suivant les circonstances à l'influence de l'un ou de l'autre. Razzinée en 632 par une flotte du calife Abû Bakr, occupée en certains points par des troupes du calife 'Uthmân en 659, ce n'est qu'en 695 que l'île fut contrôlée dans sa totalité par les Byzantins.

Après deux siècles d'administration prospère par Byzance, Chypre subit le contre-coup de la défaite des Croisés en Palestine, qui vinrent y chercher refuge. Mais la rivalité entre Génois et Vénitiens provoqua la décadence de l'île, qui, au cours du XV^e siècle, ne cessa de s'affaiblir. Aussi, les Turcs enlevèrent-ils aisément l'île aux Vénitiens. Ils y restèrent un peu plus de 300 ans.

En 1878, la Grande-Bretagne s'assura le contrôle de Chypre, tout en y laissant subsister la souveraineté ottomane. En 1914, elle annexa l'île, qu'elle érigea 11 ans plus tard (10 mars 1925) en colonie de la Couronne. Après de nombreux troubles, l'indépendance fut enfin proclamée le 16 août 1960.

La population de l'île était en 1946 de 450.114, en 1960 de 571.225, en 1974 de 643.000 habitants dont 118.000 Turcs (19 %).

Les musulmans, au lendemain de la proclamation de Lausanne (1923) étaient 61.422 pour une population totale de 310.799. Beaucoup d'entre eux, d'origine turque, émigrèrent en Turquie. En 1931, leur nombre était de 64.000 ; en 1946, il était de 80.548 pour 450.114 habitants. En 1960, les

musulmans représentaient 17,4 % de la population et les Grecs 77,4 %, le reste étant composé de Maronites arabophones (1 %) ¹⁸, d'Arméniens (2 %) et de Britanniques.

Les communautés sont très étroitement imbriquées jusque dans les villages (41 % des villages comptent plus d'une communauté).

ROUMANIE

Dès 1411, malgré la résistance glorieuse de Mircea l'Ancien (1386-1418) la Valachie dut accepter l'occupation ottomane. Durant près de cinq siècles, les Principautés roumaines furent intégrées dans le système politique et économique de l'empire ottoman tout en sauvegardant cependant leur autonomie. Ce n'est qu'en 1878, au traité de San Stefano (Yesilköy), que la Roumanie unifiée fut reconnue pleinement indépendante.

Evaluation de la population musulmane.

Au temps de l'Empire ottoman, les musulmans étaient environ 350.000 en Roumanie : on les trouvait surtout sur la rive droite du Bas-Danube (Silistra, Tutrakan) qui appartient actuellement à la Bulgarie.

Lors de l'échange des populations entre Grecs et Turcs en 1923. Atatürk négocia avec le Gouvernement roumain, l'émigration de 104.000 Turcs de Roumanie, qu'il installa comme agriculteurs en Thrace occidentale, entre Tekirdâg (Rhodosta) et Gelibolu (Gallipoli).

Depuis, le nombre des musulmans n'a fait que décroître : on en comptait 200.000 en 1927 (*The Near East Year Book*) pour 17 millions d'habitants. Il ne représente plus actuellement qu'une faible minorité, inférieure de beaucoup à celle des Juifs roumains qui, en 1956, étaient environ 150.000. Suivant certaines estimations, les musulmans seraient moins de 50.000, parmi lesquels le recensement de 1956 dénombrait 20.469 Tatars et 14.329 Turcs. Il faudrait ajouter à ce chiffre une population nomade de Tziganes (plusieurs dizaines de milliers ?) dont le groupe s'étend en Bulgarie et en Yougoslavie. Ces Tziganes sont venus en 1350 avec les Tatars, dont ils étaient les serfs. Les Tatars se subdivisent en Nogais (en Dobroudja, appelés aussi Tchtakh et venant, au XVII^e siècle, de Bessarabie), Krims, Kirghises, Karabashis, Tats. Les Garauris, Turcs de religion orthodoxe (environ 300.000), sont en voie d'assimilation.

On sait que la Roumanie a cédé, après 1945, des provinces à population musulmane : la Bessarabie à l'URSS et la Dobroudja-Sud à la Bulgarie. Aussi ne retrouve-t-on plus actuellement de minorités musulmanes notables qu'à Constanza (31.000 en 1944), à Tulcea (8.000), à Mahmudia (quelques milliers), et, il y a quelques années, dans l'île fluviale entièrement turque d'Adakale (quelques centaines), actuellement submergée depuis la construction du barrage des Portes de Fer.

Constanza s'honore d'avoir eu la première mosquée établie en Roumanie grâce à Bayazet (1392-1402). Souvent restauré, l'édifice a été totalement reconstruit en 1910. C'est dans cette ville que réside le grand mufti, qui était en 1972 : Jakub Septar Mehmed. Tulcea a également une mosquée ancienne (Azizir). Babadag, petite ville de la Dobroudja, mérite d'être signalée en tant que centre ancien de pèlerinage : dans sa mosquée (construite en 1373), on y vénère la tombe de Sari Saltiq, pieux personnage qui aurait introduit l'Islam et l'aurait prêché (vers 1263) jusqu'à Ochrida en Albanie.

Bucarest, la capitale, possède une modeste mosquée, érigée en 1960, à la place de l'ancienne qui a été démolie pour faire place, dans le parc où elle était, au monument national. On compte à Bucarest environ 300 familles musulmanes. Environ 30 personnes fréquentent la mosquée le vendredi. Ce sont essentiellement des Albanais (juin 1974).

L'intérêt de la Roumanie pour son passé turc et islamique se manifeste particulièrement dans les recherches historiques et linguistiques, entreprises par les Instituts Universitaires du Sud-Est Européen (N. Iorga) et des Etudes Balkaniques (voir *Revue des Etudes Islamiques*, XXXVIII, 1969, pp. 351-361, article de M. M. Alexandrescu-Dersca Bulgaru, "Les Etudes islamiques en Roumanie").

¹⁸ A noter la présence de crypto-chrétiens, descendants de Maronites, rejetés par les Grecs et assimilés de force par les Turcs. Ils ont conservé le baptême et, après la circoncision, la confirmation (cf. *Dict. d'Hist. et de Géo. Ecclésiastique*, XII, p. 817).

BULGARIE

Aperçu historique.

La Bulgarie a été occupée par les Ottomans dès la deuxième moitié du XIV^e siècle. Elle fut fortement turquisée. Certains estiment qu'au milieu du XIX^e siècle, le tiers de la population était musulman (N. V. Michoff, *La population de la Turquie et de la Bulgarie*, 3 vol. , Sofia 1915-1919).

Après la guerre de Crimée, le gouvernement ottoman y installa 80.000 Cerkesses et 100.000 Tatars.

La résistance bulgare aux Turcs, amorcée dès 1595 (Sinân Pasha en fit alors la répression), se poursuivit jusqu'à la guerre russo-ottomane de 1877, qui provoqua un exode de musulmans vers le Sud. Finalement, après des étapes intermédiaires, la Bulgarie arracha son indépendance, en 1908, à une Turquie en pleine révolution.

Evaluation de la population musulmane.

D'après le Bulletin mensuel de Statistique, XXVI^e année, 1937, il y avait alors pour un total de 6.077.939 habitants :

5.128.298 orthodoxes,
821.298 musulmans,
45.704 catholiques,
48.398 juifs,
26.476 arméniens.

Parmi les musulmans on pouvait dénombrer : 618.268 de race turque (dont 20.000 Tatars, 134.844 Tziganes - en grande majorité musulmans, 70.000 Pomaks environ).

Il semble que cette distribution ethnique soit discutable. Les Pomaks formaient alors, en 1937, un groupe qui ne devait pas être inférieur à 250.000 individus. Il est vraisemblable qu'une partie d'entre eux a été alors recensée avec les musulmans de race turque.

Il est assez difficile, étant donné les diverses migrations, volontaires ou forcées, vers la Turquie d'établir le chiffre exact des musulmans. Les divers recensements suivants peuvent aider à se faire une idée moins imprécise :

en 1903, on comptait 643.000 musulmans,
en 1920, 690.734 (18 % de la population),
en 1939, (d'après Mundo du 7/3/43) : 749.000.

Il faut noter qu'avant 1939 avaient émigré 69.795 Turcs ou Pomaks et que 20.554 Bulgares avaient demandé la nationalité turque (Mundo, *ibid*).

De 1948 à 1951, environ 200.000 musulmans de race turque ont été contraints à émigrer vers la Turquie. Cet afflux d'immigrants posa de graves problèmes à la Turquie, qui ferma ses frontières aux Bulgares à cause de l'accord bilatéral de ces derniers avec le gouvernement yougoslave. Peu après cependant, un nouvel accord fut signé, en mars 1968, pour le retour en Turquie de 10 à 30.000 musulmans de race turque, en vue de faciliter la réunification des familles que la fermeture des frontières de part et d'autre avait empêchées de se réunir.

On estime actuellement le nombre des musulmans en Bulgarie à 13 % de la population totale, dont 6 % seraient Turcs, le reste étant Pomak, Tzigane et Tatar¹⁹.

La majorité des musulmans de race turque vit dans l'Est du pays, où l'on trouve des muftis à Shumen, Tolbuhin, Razgrad et Aitos ; on en trouve aussi dans le centre, à Plovdiv, deuxième ville de la Bulgarie et siège d'un mufti. Les Pomaks sont groupés dans le Rhodope oriental et la région de

¹⁹ On donne habituellement en chiffres absolus (1973) : 700.000 Turcs, 180.000 Pomaks, 120.000 Tziganes, 5.000 Tatars.

Razlog avec mufti à Kardjali²⁰. Les Tatars sont concentrés dans le nord-est et les Tziganes sont disséminés sur tout le territoire. La capitale, Sofia, est le siège du grand mufti ; elle compte plusieurs mosquées dont celle de Banja Basi, une des plus belles de la Bulgarie.

Situation de la communauté.

Loi sur les cultes.

Le culte des diverses confessions est réglementé par la loi du 17 février 1949, qui s'inspire de la législation roumaine, celle-ci étant largement conforme à la législation soviétique. Le caractère spécifique de cette loi est une vraie mise en tutelle des divers cultes par le Ministère des Affaires Étrangères, auquel les responsables religieux ont l'obligation de se référer pour approbation de tout ce qui concerne l'organisation, le budget et le personnel de leur communauté. Sans cette approbation, la confession ne peut acquérir la personnalité juridique (art. 3). La liberté du culte est garantie (art. 1) et la séparation de l'Église et de l'État affirmée (art. 2). Mais ces articles garantissant les libertés sont contrebalancés par d'autres qui annulent pratiquement toute liberté.

Ainsi, l'article 15 prévoit que "toute confession peut ouvrir des écoles religieuses secondaires et supérieures pour la formation des ministres", mais, ajoute un alinéa : "suivant un règlement approuvé par le Ministère des Affaires Étrangères.

L'article 21 précise : "l'éducation et l'organisation des enfants et de la jeunesse sont spécialement réservées à l'État et se trouvent en dehors de la compétence des confessions et de leurs ministres".

Organisation de la communauté musulmane.

La pratique de la religion est garantie par la Constitution qui reconnaît la liberté du culte.

Le "statut sur l'organisation religieuse et le gouvernement de la communauté musulmane", en date de 1945 accordent une certaine autonomie administrative : élection des délégués, gestion des biens vaqf ou vacaf (awqâf).

Le grand mufti est élu par les sept muftis du pays (cf. supra leur répartition géographique). L'actuel grand mufti Hassan Ademov, qui a succédé à Akif Osmanov, a été élu le 26 octobre 1964 et réélu le 17 décembre 1970 pour une nouvelle période de six ans.

Toute nomination des hoja dépend de lui. Le nombre de ces derniers serait de 500 et le nombre des mosquées, sur tout le territoire bulgare, de 1.180.

La pratique religieuse publique paraît médiocre. On a noté à la mosquée de Sofia environ 30 personnes, toutes d'âge moyen ou assez âgées, à la prière du vendredi en juin 1974.

Périodiquement la presse arabe et turque dénonce les vexations qui atteignent les musulmans bulgares, qui seraient notamment contraints à abandonner leur patrimoine culturel, à changer leurs noms, à faire usage du bulgare à la place du turc, etc. Ces mesures s'inscrivent dans une politique, qui est assez générale aux Balkans, de "déturquisation" des populations d'origine turque. Le gouvernement d'Ankara s'est inquiété de cette politique, notamment pour la Bulgarie, d'où lui sont venus nombre d'immigrés. Il serait sans doute exagéré, à ce propos, de parler de persécution, mais plutôt de pressions, parfois maladroites et brutales, en vue d'intégrer ces populations marginales dans une vie nationale unitaire et très centralisée.

L'Université de Sofia a un département d'Études Islamiques (voir *Revue des Etudes Islamiques* XXXVII (1969) une notice pp. 161-164 sur les activités de ce département).

Il existerait trois écoles de langue turque pour l'enseignement religieux.

²⁰ Nom du mufti en 1970 : Isein Seferkov.

Le Comité Central du P. C. a une section spéciale pour les Turcs de Bulgarie ; le leader en est 'Alî Rafiev (1970).

POLOGNE

C'est au XIV^e et XV^e siècles qu'arrivèrent les premiers musulmans. Ils étaient originaires de tribus turques ou kiptchak, désignées sous le nom de Tatars. Ils s'installèrent dans le Grand-Duché de Lithuanie. Ils se sont développés surtout au cours du XVI^e siècle, grâce à la protection des princes. La participation à la vie politique du pays leur fut cependant interdite, mais non le métier des armes, dans lequel ils se distinguèrent. Ils furent incorporés dans des régiments spéciaux, les Ulans. Napoléon eut même recours à leur service en 1812.

Ils se montrèrent très fidèles à la cause polonaise à l'encontre des Russes, qui, au cours du XIX^e siècle, s'efforcèrent par des mesures brutales d'entreprendre leur russification. Le résultat fut que beaucoup d'entre eux émigrèrent en Turquie.

En 1926, l'Union culturelle et d'enseignement des Tatars de Pologne groupait plus de 6.000 musulmans, en 19 communautés avec 17 mosquées et 3 maisons du culte. Leur centre le plus important était à Nowigrodek (700 personnes). La population était rurale à 70 % ; un bon nombre exerçait des professions libérales.

Au cours de la deuxième guerre mondiale, la communauté a baissé de plus des deux-tiers sur le territoire polonais au profit de l'URSS, principalement en raison des modifications de territoires mais aussi par suite des circonstances de l'après-guerre²¹.

Actuellement, les musulmans polonais ne seraient plus que 1.700. Ils sont administrés par un "Collège musulman", qui est leur représentation officielle. Les principales communautés islamiques sont à Varsovie, Bialystok, Gdansk et, sur la frontière russe, à Bohoniki et Kruszyaniany. On ne compte plus que deux mosquées²².

CONCLUSION

Quel est l'avenir de ces diverses communautés ? Il est assez difficile de le prévoir. L'appartenance religieuse, en effet, cesse de plus en plus de faire partie de l'identité des groupes sociaux ou ethniques comme des individus. Toutefois cette dissolution des liens sociologiques n'entraîne pas nécessairement la disparition de la foi. Il convient de se garder d'une erreur d'appréciation. On a trop souvent, dans le passé, porté en terre les religions pour assister, peu après, à leur résurgence là où on s'y attendait le moins. On connaît encore trop mal les enracinements du sentiment religieux dans les mentalités pour se risquer à quelque pronostic que ce soit en ce domaine.

Il nous paraît plus intéressant de rappeler ici la richesse culturelle que présente en ces pays la présence de l'Islam, ne serait-ce que pour assurer la continuité avec le passé ottoman. Il semble bien que les pays balkaniques en aient pris fortement conscience, si on en juge par le développement des Instituts d'histoire et d'orientalisme (principalement turec) à Sofia, Bucarest, Belgrade et, au niveau des études islamiques, à Sarajevo.

Il est plus délicat de parler de l'avenir politique de ces communautés. En pays communiste, aucune entité politique ne peut être fondée sur des bases confessionnelles. Cependant la dimension politique ne peut être absente de l'Islam, qui est, comme on le sait, à la fois religion et règle de gouvernement. Comment se manifeste cette dimension en ces divers pays ? Sa manifestation est conditionnée par les antécédents socio-culturels des divers groupes. C'est ainsi que là où dominant encore la langue et la culture turques, comme en Bulgarie surtout, mais aussi en Thrace, en Macédoine et, à l'état présentement exacerbé, à Chypre, le centre de gravité de ces populations se situe en Turquie anatolienne. On l'a vu tout récemment dans l'opposition à Chypre entre Turcs et Grecs de l'île. La

²¹ Les voivodies de Wilno et de Nowygrodek, qui comptaient d'importantes communautés ont été cédés à l'URSS.

²² Sur les musulmans de Pologne consulter Léon Bohdanowicz, *Les musulmans en Pologne*, Paris 1936, 32 p. et Maciej Konopacki, *Les musulmans en Pologne*, *Revue des Etudes Islamiques*, XXXVI (1968), pp. 115-130.

menace d'un "Enosis anatolien" n'était pas une simple riposte tactique à l'Enosis des Grecs, mais un phénomène d'attraction d'une minorité par la nation-mère. De même en a-t-il été en Bulgarie où les minoritaires turcs en difficulté ont été repris tout naturellement par la grande patrie turque.

Tout autre est l'évolution des communautés islamiques nationales intégrées, comme les Slaves de la Bosnie-Herzégovine ou les Albanais. Nous assistons actuellement à un phénomène qui va à l'inverse du processus d'universalisation de la Umma : la communauté devient "autocéphale". Au lieu de s'ouvrir au grand large du monde islamique, elle a tendance à se limiter, n'entretenant pas plus de relations, par suite des barrières culturelles mais aussi politiques, avec le reste du monde islamique que les églises orthodoxes n'en gardent avec les patriarchats extérieurs ou la chrétienté catholique ou protestante.

Cette constatation saute au regard de quiconque vient du monde arabe, dans lequel tout musulman peut circuler du Golfe Persique à la Mauritanie sans se sentir culturellement trop dépaycé. Ce rétrécissement des communautés balkaniques marque sans doute une régression par rapport à la vision universalisante de l'Islam, mais c'est, d'un autre point de vue, un progrès pour l'intégration de la vie religieuse, en tant que phénomène socio-culturel, dans la vie nationale. C'est peut-être dans cette direction qu'il conviendrait de chercher pour savoir ce que sera demain cet Islam d'Europe.

Joseph CUOQ



S. M. A. Comprendre 20, rue du Printemps PARIS C. C. P. : 15 263 74
--